

L'ampleur du trafic de drogue vue par les saisies

Le travail d'enquêteurs spécialisés illustre la nécessité d'une réponse groupée entre services de police

Près de 9 tonnes de cocaïne, 3,9 tonnes de résine de cannabis, 50 kilos de drogue de synthèse, 40 kilos d'héroïne, 86 armes, 24 véhicules, 1,4 million d'euros saisis – et 345 personnes interpellées. Ce n'est pas le bilan des dizaines d'opérations « Place nette » voulues par le président de la République et mises en musique par son ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin, mais le résultat de l'activité de l'Office antistupéfiants (Ofast) pour le mois de février, consigné dans une note confidentielle lue par *Le Monde*.

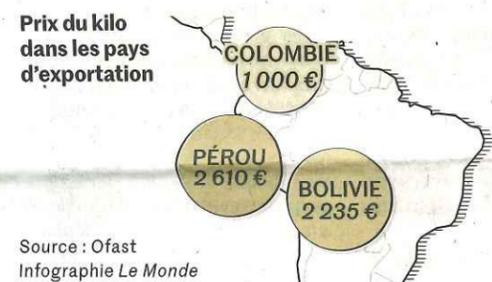
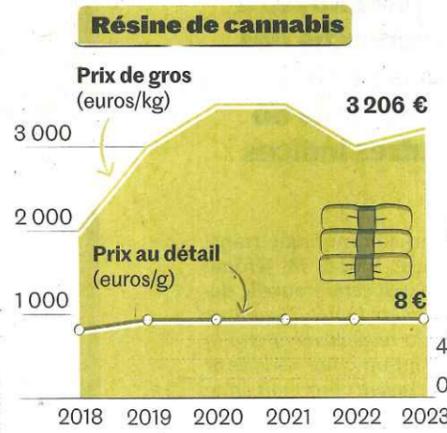
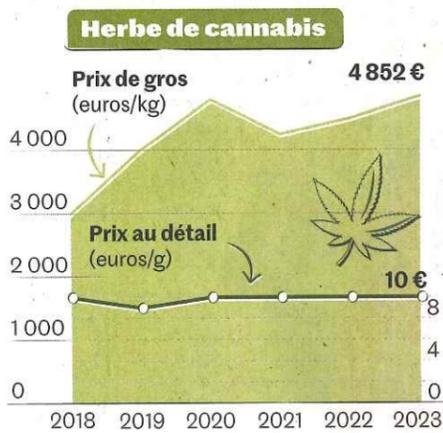
Sobrement intitulé « Affaires marquantes », ce document de sept pages diffusé dans le cadre du plan national de lutte contre les stupéfiants ne recense que les principaux dossiers traités par l'Ofast avec le concours des services de police judiciaire locaux et, parfois, celui de la marine nationale. Interception d'un « go fast », de deux livraisons maritimes, démantèlement d'un « trafic international transitant par la France » : il révèle l'ampleur d'un phénomène dont on perçoit mal comment les opérations « Place nette », mobilisant des centaines de policiers dans les quartiers sensibles, pourraient, seules, venir à bout.

« Ce travail vient justement compléter celui, indispensable, de ces opérations d'envergure que nous menons au quotidien », assure une source au ministère de l'intérieur. Il témoigne surtout de l'efficacité d'investigations de l'ombre, éloignées de la retransmission en direct des démonstrations de force contre les points de deal, une œuvre au noir jalonnée d'écoutes, de filatures, de surveillances, qui implique de petites équipes d'enquêteurs spécialisés et des mois de recoupements minutieux sur le « haut du spectre », ces réseaux d'importation de drogue depuis l'Espagne, les Pays-Bas, les Antilles, à destination du quartier Bacalan, à Bordeaux, de Montfermeil (Seine-Saint-Denis), ou d'Hyères (Var).

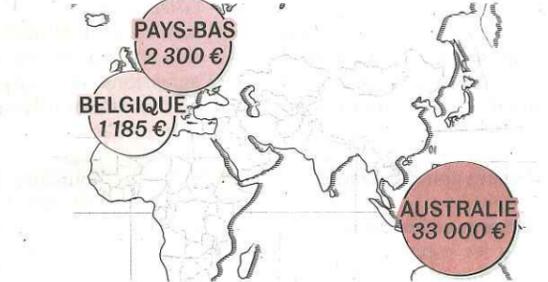
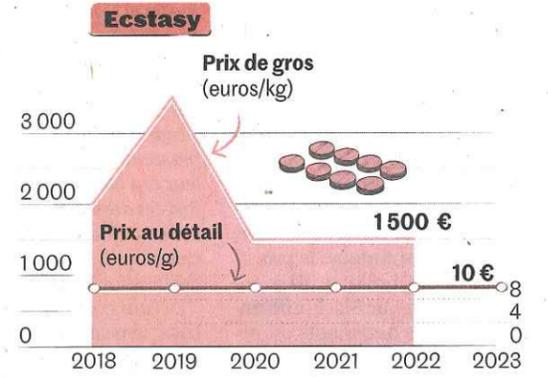
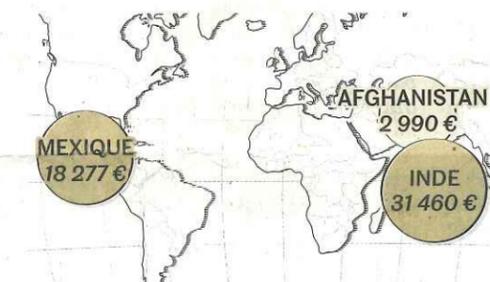
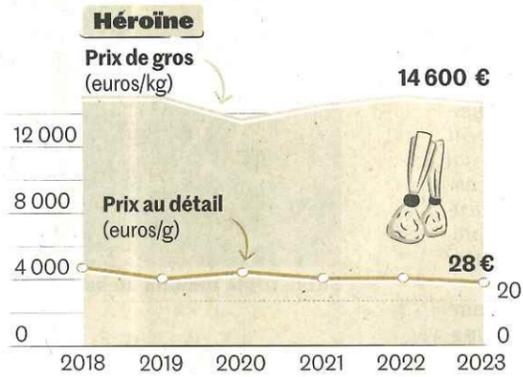
Méthodes éprouvées
Une approche « indispensable à la lutte contre la criminalité organisée et particulièrement le narcotrafic », a martelé dans un communiqué l'Association nationale de police judiciaire, qui dénonce la réforme de la police et la « focalisation de l'action publique sur la petite délinquance [qui] pousse à l'absorption des petits groupes criminels par de plus grosses organisations mieux structurées et plus résilientes ».

La lecture du document renseigne sur la validité de méthodes éprouvées dans la chasse aux trafiquants, l'importance des informateurs, du cloisonnement des informations, la réactivité de services spécialisés. Dans le courant du mois de janvier, le service interdépartemental de police judiciaire est ainsi destinataire d'un « tuyau » : un résident de Chambéry plutôt bavard se vante d'effectuer des « convois de drogue » entre l'Espagne et la Savoie. Un camion est rapidement identifié et placé sous surveillance discrète.

Des prix relativement stables



Source : Ofast
Infographie *Le Monde*



Moins d'un mois plus tard, le 8 février, il est stationné dans la zone industrielle de Saint-Quentin-Fallavier (Isère) lorsqu'une voiture s'en approche. « Les deux chauffeurs descendant et ouvrent leurs coffres respectifs dans le but d'effectuer le transbordement d'une partie de la marchandise. » Ils sont interpellés par la police

judiciaire de Haute-Savoie et l'antenne Ofast de Lyon. Volume de la prise : 814 kilos de résine de cannabis. Les deux individus sont écroués. La même journée, « l'interception d'un convoi de type "go fast" convoyant 83 kilos d'herbe de cannabis » est réalisée au péage de Saint-Selve (Gironde). C'est le signal d'une vaste opération d'interpellations dans le quartier de Bacalan « au sein de la communauté des gens du voyage d'origine espagnole ».

Les brigades de recherche et d'intervention de Bordeaux-Bayonne, Toulouse et Perpignan, l'antenne bordelaise du Raid, l'unité d'investigation nationale et même la section aérienne de la gendarmerie de Mérignac interviennent dans le cadre d'une enquête menée par la juridiction interrégionale spéciali-

sée de Bordeaux depuis trois mois. Dix membres de ce « réseau structuré » sont interpellés et les perquisitions mènent à la découverte de 100 kilos d'herbe de cannabis, deux fusils à pompe, deux carabines de précision, deux armes de poing et sept véhicules.

8,5 tonnes de cocaïne
Cinq jours plus tard, c'est la police judiciaire de Seine-Saint-Denis qui, à la suite d'une information récoltée au mois de décembre 2023, appréhende deux individus sur un parking. Ils étaient en train de décharger leur marchandise de caches aménagées dans un véhicule en provenance des Pays-Bas : « La fouille du véhicule porteur et l'ensemble des perquisitions permettent la saisie de 19,1 kilos de MDMA contenant du carfentanil,

Le document de l'Office antistupéfiants témoigne de l'efficacité d'investigations de l'ombre

13,9 kilos de kétamine, 5 kilos de résine de cannabis, 512 grammes de 3-MMC, 58 grammes de cocaïne et 2500 buvards de LSD. »

Ce mois de prises se terminera par l'arraisonnement par la marine nationale, dans la nuit du 29 février au 1^{er} mars, d'un navire transportant plus d'une tonne de cocaïne dans les Caraïbes. C'est la

quatrième opération de ce type entre le 16 et le 29 février, qui a vu la frégate *Germinal* et le patrouilleur *La Combattante*, saisir au total près de 8,5 tonnes de cocaïne à destination de l'Europe, « fruit de la collaboration entre le pôle renseignement de l'Ofast, l'antenne de l'office dans les Caraïbes et le Centre opérationnel d'analyse du renseignement maritime pour les stupéfiants », une agence internationale basée à Lisbonne.

De tels succès montrent que les enquêtes au long cours associant spécialistes et moyens techniques hors norme sont indispensables au démantèlement de réseaux structurés. Mais ils rappellent aussi que ces saisies ne représentent qu'une part infime de la drogue en circulation. ■

ANTOINE ALBERTINI

Le prix stable des stupéfiants, preuve de leur disponibilité

Les tarifs de revente du cannabis, de la cocaïne et de l'héroïne au détail n'ont pas augmenté entre 2022 et 2023, malgré d'importantes saisies

C'est, d'après les observateurs, le signe incontestable que, malgré la multiplication des opérations policières, les stocks saisis et le démantèlement de filières structurées, l'offre de drogues semble pratiquement inépuisable.

Une note détaillée du ministère de l'intérieur consacrée au prix de revente des stupéfiants en 2023 le démontre mieux que toute analyse économique et plus efficacement que n'importe quel discours politique. En résumé, les prix de revente au détail n'ont pas augmenté, quand il était permis de s'attendre à leur hausse en raison d'un marché affecté par d'importantes saisies (128 tonnes de cannabis et 27,7 tonnes de cocaïne en 2022). Résine et herbe de cannabis ou co-

caïne : leur valeur marchande dans les « fours » des cités ou sur les call centers dématérialisés est restée inchangée entre 2022 et 2023, soit un prix au gramme de 8 euros pour la résine et de 10 euros pour l'herbe – stable depuis cinq ans pour les deux – et une infime hausse du prix de la cocaïne, qui passe de 65 à 66 euros le gramme. Pour ce dernier produit, le prix de gros a même enregistré, depuis 2014, « une baisse tendancielle » et dans certaines zones comme la Guadeloupe, située à proximité immédiate de pays producteurs, son prix au gramme défie toute concurrence : 19 euros.

Plus inquiétant encore : le prix de l'héroïne a légèrement baissé, passant de 30 à 28 euros le gramme tout comme le prix de

duction de l'Afghanistan, leader mondial, a connu un effondrement, divisée par 18 entre 2022 (6200 tonnes produites) et 2023 (333 tonnes).

Entre-temps, sous l'effet d'une réadaptation quasi instantanée du marché, la Birmanie a pris le relais de la production de pavot à opium, passée de 790 tonnes en 2022 à plus de 1000 tonnes l'année suivante.

Le document offre également une perspective sur la démultiplication des profits engendrés par le trafic. Achetée au Maroc à 645 euros le kilo, la résine de cannabis se négocie près de cinq fois plus cher au prix de gros une fois arrivée en France, pour un prix de revente moyen de 8 euros le gramme au détail, soit un coefficient multiplicateur final de

12,2. L'exemple est encore plus frappant avec la cocaïne. L'extension des surfaces cultivées en Amérique latine – qui gagne des pays comme le Venezuela, le Honduras, le Guatemala ou le Salvador –, associée à la modernisation des techniques de production et de transformation de la pâte de coca, engendre des coûts de production relativement faibles et, par conséquent, un prix d'achat au kilo de très bon marché, de l'ordre de 1000 euros.

Disparités entre les régions
Ce prix quintuple une première fois lorsque la marchandise atteint un pays de rebond comme le Brésil (5400 euros le kilo) et une seconde fois en arrivant en Europe (22255 euros le kilo aux Pays-Bas). Une fois en France, elle

atteint le prix de gros de 32586 euros avant d'être revendue aux alentours de 65 euros le gramme. De la Colombie aux cités des grandes agglomérations françaises, sa valeur a donc été multipliée par... 65.

Dès lors, le prix moyen constaté pour la vente au détail, alimentée par un flux quasi ininterrompu, ne varie pas, même si de flagrantes disparités demeurent entre les régions. Ainsi, le kilo de résine de cannabis au prix de gros se négocie-t-il aux alentours de 4500 euros dans les Hauts-de-France et le Grand Est, quand il n'excède pas 2569 euros en Occitanie.

La situation est inversée pour l'héroïne, moitié moins chère dans les Hauts-de-France (10621 euros le kilo au prix de

gros) qu'en Occitanie (22375 euros). Une telle cartographie présente le mérite d'illustrer de manière flagrante la disponibilité du produit – et donc sa valeur – en fonction de ses voies d'importation.

Le trafic dans le Midi bénéficie de la proximité immédiate de l'Espagne, voie de transit privilégiée pour le cannabis venant du Maroc, quand le nord du pays se situe dans la zone de chalandise de trafiquants qui importent majoritairement l'héroïne depuis les ports du Havre et du nord de l'Europe, où elle est ensuite dispatchée entre les Pays-Bas, la Belgique et traverse sans peine la zone frontalière française. La géopolitique des drogues se joue, aussi, à l'échelon local. ■

A. AL.